

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

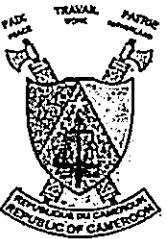
MINISTÈRE DES FINANCES

SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE

UNITE DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI3

Demande de Cotations

Pour la Passation des marchés de Fournitures:

FOURNITURE, LIVRAISON, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET SERVICE APRES-VENTE
D'EQUIPEMENTS POUR LE RECENSEMENT, LA VALORISATION ET L'INTEGRATION DU
PATRIMOINE DE L'ETAT (10 REGIONS).

Référence No.: CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)

Acheteur : UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

Emis le : *[insérer la date]*

JUILLET 2025



003

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE –Demande de Cotations.....	43
Section I – Instructions aux Fournisseurs.....	54
Section II – Formulaires de Cotation	12
DEUXIÈME PARTIE –Exigences relatives aux Fournitures	24
Section III – Exigences de l'Acheteur.....	25
TROISIÈME PARTIE – Marché.....	30
Section IV – Conditions du Marché	31
Section V – Annexes aux Conditions du Marché	39
QUATRIEME PARTIE – Annexes	
1. Lettre d'invitation à soumissionner	
2. Avis de Demande de Cotation	
3. Liste des banques	
4. Grille d'évaluation	



Section I – Instructions aux Fournisseurs

DC No.:0003/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/SPM pour la fourniture, livraison, installation, mise en service, et service après-vente d'équipements pour le recensement, la valorisation et l'intégration du patrimoine de l'Etat (10 régions).

Date de la DC : _____

Nom du Pays : CAMEROUN

Nom du Projet : Projet D'Appui à la Gouvernance Financière phase 3 (PAGFI3)

Madame, Monsieur,

1. Demande de Cotations (DC)

Le *Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière phase 3 (PAGFI 3)*. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du Marché pour lequel est émise cette Demande de Cotations (DC).

La Coordonnatrice du l'Unité de Gestion du PAGFI 3 invite maintenant les Cotations de fournisseurs pour les Fournitures *relatives à la fourniture, livraison, installation, mise en service et service après-vente d'équipements pour le recensement, la valorisation et l'intégration du patrimoine de l'Etat (10 régions)*, selon les spécifications techniques figurant ci-dessous :

1º) GPS MONO FREQUENCE GARMIN

- GPS GARMIN;
- Ecran couleur anti reflet de 2 pouces;
- Récepteur GPS/GLONASS, Antenne Quad Helix;
- Double système d'alimentation (batterie NiM Hou piles A) ;
- Mémoire interne de 4 Go.

2º) DISTANCE-METRE LASER

- Laser-distance DISTO-D2-15.888m

3º) CHAINE DE 100 METRES

Pour plus de renseignement sur les Fournitures:

Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, Projet d'Appui à la Gouvernance Financière phase3 (PAGFI3), sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C/Yaoundé- CAMEROUN, tél/phone : 00237 (699 857 071 / 699 934 474 / 694 836 935)
Email : boumsongsofie@yahoo.fr / nborcilesfrehkmo@gmail.com / mbidaessola2011@gmail.com / usevalyo@yahoo.fr

Finances, Bâtiment B, 4^{eme} étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone: 00237 (699 93 44 74/694 83 69 35,
Email : marcdesirebekono@gmail.com / mbidaessola2011@gmail.com / nsewalyo@yahoo.fr

(b) Pour les Fournitures à livrer à partir de l'extérieur du Pays de Livraison :

(iv) Le prix des Fournitures CIP Lieu de destination dans le Pays de Livraison : Yaoundé, Direction Générale du Budget, Unité de Gestion du PAGFI3, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{eme} étage, porte 419- C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : 00237 (699 934 474 /694 836 935 /675 089 195, E-mail : marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/nsewalyo@yahoo.fr ; et

(i) les taxes sur les ventes, droits de douane et autres taxes perçues dans le Pays de Livraison qui seront dues sur les fournitures si le Marché est attribué.

(c) Pour les Services connexes spécifiés dans la Section III – Exigences de l'Acheteur :

(i) Le prix de chaque article comprenant les services connexes ; et

(ii) Les taxes sur les ventes et autres taxes perçues dans le Pays de Livraison, qui seront dues sur les Services connexes si le Marché est attribué.

Les prix unitaires contractuels doivent être fixés pour la durée de l'exécution du Marché par le Fournisseur et ne peuvent pas faire l'objet d'une révision.

Le Fournisseur peut établir son prix dans une devise étrangère de son choix en plus de la monnaie du Pays de Livraison (pour tout coût local le cas échéant).

7. Éclaircissements

(v) Toute demande d'éclaircissement concernant cette DC peut être envoyée par écrit à Madame la Coordonnatrice, Unité de Gestion du PAGFI3, sise au Ministère des Finances, Direction Générale du Budget, Bâtiment B, 4^{eme} étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : 00237 (699 934 474 /694 836 935 /675 089 195, Email : marcdesirebekono@gmail.com / mbidaessola2011@gmail.com / nsewalyo@yahoo.fr

Avant le ~~l'insérer la date et l'heure au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des Cotations.~~

L'Acheteur transmettra une copie de sa réponse à tous les Fournisseurs, y compris une description de l'objet de la demande de clarification, mais sans en identifier les Fournisseurs.

8. Confidentialité

Aucune information relative au contenu, à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des Cotations, ou à la recommandation d'attribution du Marché ne sera fournie aux Fournisseurs ni à aucune autre personne qui n'a pas à participer à titre officiel à la procédure de Demande de Cotations tant que l'attribution du Marché n'aura pas été notifiée aux Fournisseurs conformément à l'article 4.4 de la DC.

Toute tentative faite par un Fournisseur pour influencer l'Acheteur lors de l'examen, de l'évaluation, de la comparaison des Cotations et de la vérification de la capacité des Fournisseurs ou lors de la décision d'attribution peut entraîner le rejet de sa Cotation.

Nonobstant les dispositions du précédent paragraphe, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où le Marché sera attribué, un Fournisseur qui souhaite entrer en contact avec l'Acheteur pour des motifs ayant trait à sa Cotation, devra le faire uniquement par écrit.

9. Préparation des Cotations

Le Fournisseur supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de sa Cotation, et l'Acheteur n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenu de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure de Demande de Cotations.

La Cotation comprendra les documents suivants:

a) Le Formulaire de Soumission de la Cotation, accompagné du pouvoir habilitant du signataire de la Cotation à

PDF *[sans objet]*. Les fichiers en format non modifiables feront néanmoins foi en cas de divergences avec les fichiers remis sous un autre format.

Les fichiers de la Cotation soumis électroniquement doivent être protégés par un mot de passe. Chaque Fournisseur enverra son mot de passe dans l'heure suivant la date et heure limites de remise des Cotations, à l'adresse e-mail telle qu'indiquée dans la DC. L'envoi du mot de passe avant ces date et heure limites pourra conduire l'Acheteur à rejeter la Cotation correspondante.

L'Acheteur confirmera sous 24h la réception et le contenu de chaque dossier de Cotation qu'il aura reçu à l'adresse email ci-dessus. En l'absence d'une telle confirmation reçue de la part de l'Acheteur sous 24h après envoi de son dossier de Cotation, le Fournisseur est invité à confirmer avec l'Acheteur la bonne réception de son dossier de Cotation.

(b) La limite pour la soumission des Cotations est le..... à 13 heures précises.

11. Ouverture des Cotations

Les Cotations seront ouvertes par les représentants de l'Acheteur après la date et heure limites pour la remise des Cotations.

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse, à la date et à l'heure suivante : 14 heures

Salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à l'immeuble MINFI à Mvog-Ada face collège Montesquieu, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Ville :

Yaoundé Pays

: Cameroun

Date: 11.01.2016

... Heure : 14

heures

La procédure d'ouverture en ligne est : *sans objet*

Aucun nombre minimum de Cotations reçues n'est requis pour procéder à l'ouverture des Cotations.

12. Évaluation des Cotations

Évaluation technique des Cotations

Les Cotations seront évaluées afin d'assurer le respect des Exigences de l'Acheteur, des calendriers de livraison et d'achèvement ainsi que de toute autre exigence de la DC.

Une Cotation conforme pour l'essentiel est une Cotation conforme aux dispositions de la DC, sans divergence, réserve ou omission importante. Les divergences, réserves ou omissions importantes sont celles qui :

Si elles étaient acceptées,

- i) Limiteraient de manière importante la portée, la qualité ou les performances des fournitures et services connexes spécifiés dans le Marché ; ou
 - ii) Limiteraient, de une manière importante et non conforme à la DC, les droits de l'Acheteur ou les obligations du Fournisseur au titre du Marché;
- b) Si elles étaient rectifiées, seraient préjudiciable aux autres Fournisseurs ayant présenté des Cotations conformes pour l'essentiel.

L'Acheteur examinera les aspects techniques de la Cotation, notamment pour s'assurer que toutes les exigences de la Section III ont été satisfaites sans divergence, réserve ou omission importante. L'Acheteur écartera toute Cotation qui n'est pas conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotations.

13. Prix de la Cotation

«La comparaison est sur la base des prix FCFA/*Port de Douala ou Aéroport International de Nsimalen Yaoundé* pour les Fournitures à livrer à partir de l'extérieur du Pays de Livraison, d'une part, et des prix EXW

- Et sans aucune modification des prix unitaires ou autres conditions de la Cotation et de la DC.

Avant l'expiration du délai de validité des Cotations, l'Acheteur notifiera au Fournisseur retenu que sa Cotation a été retenue.

La lettre de notification (dans le Marché sous l'intitulé « Lettre de Marché ») comportera le montant que l'Acheteur devra régler au Fournisseur pour l'exécution du Marché (montant auquel il est fait référence ci-après et dans les documents contractuels sous le terme de « Prix du Marché »).

L'Acheteur notifiera simultanément aux autres Fournisseurs le résultat de la Demande de Cotations.

Jusqu'à la signature et l'approbation du Marché, la Lettre de Marché constituera l'engagement réciproque de l'Acheteur et de l'Attributaire.

L'Acheteur répondra rapidement par écrit à tout Fournisseur ayant présenté une Cotation infructueuse qui, après la notification des résultats par l'Acheteur, aura présenté par écrit à l'Acheteur une requête en vue d'obtenir des informations sur le (ou les) motif(s) pour le(s)quel(s) sa Cotation n'a pas été retenue.

Dans les meilleurs délais après l'envoi de la Lettre de Marché, l'Acheteur enverra au Fournisseur retenu l'Acte d'engagement.

Au nom de l'Acheteur :

Signature : _____

Nom : _____

Titre/position: _____



Ministère des Finances
Programme C2D-PAGFI

Annexe au Formulaire de Soumission de la Cotation

Déclaration d'Intégrité, d'Éligibilité et de Responsabilité Environnementale et Sociale

Intitulé de la Cotation : FOURNITURE, LIVRAISON, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET SERVICE APRES-VENTE DES EQUIPEMENTS POUR LE RECENSEMENT, LA VALORISATION ET L'INTEGRATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT (10 REGIONS) (le "Marché").

A : Madame BOUMSONG Sophie, Coordinatrice du PAGFI3 au Ministère des Finances (le "Maître d'Ouvrage").

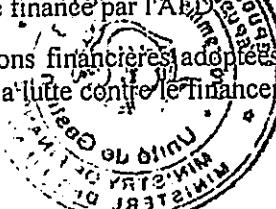
1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommée Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :

Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;

Avoir fait l'objet :

- a) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
- b) D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
- c) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD.

Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;



Ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : _____

En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de² _____

Signature : _____ E

n date du : _____



²En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire, le consultant ou le candidat joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire, le consultant ou le candidat.

Cotation pour Fournitures : Bordereau des Prix n°2

Pour les Fournitures livrées à partir du Pays de Livraison

Article No.	Description des Fournitures	Date de livraison au Lieu de destination convenu	Quantité (Nb. d'unités)	Prix unitaire EXW	Prix par article du transport terrestre, assurance et autres services locaux requis dans le Pays de Livraison pour acheminer les Fournitures jusqu'à [MINFI/DGB/UGP/PAGFI3]	Droits de douane, TVA et autres taxes payées et estimées à payer par article si le marché est attribué	Prix total par article hors taxes (Colonnes 4x5/+6)
[insérer le No de l'article]	Fourniture, livraison, installation, mise en service et service après-vente des équipements pour le recensement, la valorisation et l'intégration du patrimoine de l'Etat (10 régions).	[insérer la date de livraison offerte]	[insérer la quantité et l'identification de l'unité de mesure]	[insérer le prix unitaire EXW et la monnaie pour l'article]	[insérer le prix total et la monnaie par article du transport terrestre, assurance et autres services locaux requis dans le Pays de Livraison]	[insérer le montant total par article des droits de douane, TVA et autres taxes payées ou à payer si le marché est attribué et la monnaie]	[insérer le prix total pour l'article hors taxes listées en colonne 7, et la monnaie]
1	GPSMONOFREQUENCE GARMIN		56				
2	DISTANCE-METRE LASER		56				
3	CHAIНЕDE100METRES		56				
Prix de la Cotation (hors taxes)							
Montant total estimé des droits de douane, TVA et autres taxes dûs si le Marché est attribué							

Nom du Fournisseur : _____ [insérer le nom du Fournisseur]

Signature de la personne mentionnée ci-dessus : _____ [insérer la signature]

Date : _____ [insérer la date]



Total Cotation : Bordereau des Prix n°4

Le total des prix pour la fourniture et livraison des Fournitures, y compris les Services connexes est le suivant :

Bordereau des Prix	Montant
Fournitures: Bordereau des Prix n°1	
Fournitures : Bordereau des Prix n°2	
Services connexes : Bordereau des Prix n°3	
Total Cotation (hors droits de douane, TVA et autres taxes dues si le Marché est attribué)	
Montant total estimé des droits de douane, TVA et autres taxes dues si le Marché est attribué	



Modèle d'autorisation du Fabricant

[Le Fournisseur exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Fournisseur inclut cette lettre dans sa Cotation, si exigé dans la DC]

Date : _____ [Insérer la date (jour, mois, année) de la remise de la Cotation]

DC No. : _____ [Insérer le numéro de la Demande de Cotation]

A : Projet d'Appui à la Gouvernance Financière Phase 3 (PAGFI 3) représenté par Madame BOUMSONG Sophie, Coordonnatrice

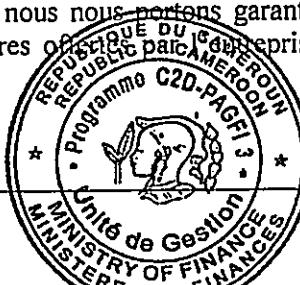
ATTENDU QUE :

[Insérer le nom complet du Fournisseur] sommes fabricant réputé de [indiquer les Fournitures produites] Ayant nos usines [indiquer adresse complète de l'usine].

Nous autorisons par la présente [indiquer le nom complet du Fournisseur] à présenter une Cotation, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Cotation N° [insérer le numéro de la Demande de Cotation] pour ces Fournitures fabriquées par nous : [insérer le nom et/ou une brève description des produits].

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause 20 des Conditions du Marché pour les Fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus pour cette Demande de Cotation.

Signature _____
[Insérer la signature]



Nom _____
[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]

En tant que _____
[Indiquer la capacité du signataire]
Dûment habilité à signer l'autorisation du Fabricant pour et au nom de : [indiquer le nom complet du Fabricant]

En date du _____ jour de _____
[Insérer la date de signature]

Section III – Exigences de l'Acheteur

1. Liste des Fournitures et calendrier de livraison

Article No.	Description des Fournitures	Quantité	Unité de Mesure	Lieu de destination ¹	Délai de livraison à compter de la Date de la signature du contrat.
1	GPS MONOFREQUENCE GARMIN	56	U	UGP/PAGFI3/DGB/MINFI	30 jours
2	DISTANCE-METRE LASER	56	U	UGP/PAGFI3/DGB/MINFI	30 jours
3	CHAINE DE 100M ETRES	56	U	UGP/PAGFI3/DGB/MINFI	30 jours



¹A indiquer si l'Article 6 (a) (iii) de la DC est applicable, et/ou si l'Option 1 est choisie pour l'Article 6 (b) (i) de la DC.

2. Spécifications Techniques

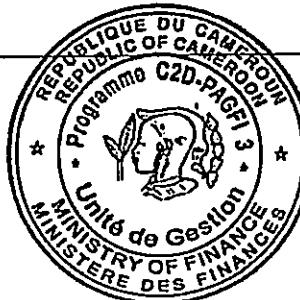
Les Fournitures et Services connexes devront être conformes aux spécifications et normes suivantes :

Articles (No.)	Noms des Fournitures ou des Services connexes	Spécifications techniques détaillées et normes applicables
1	GPS MONO FREQUENCE GARMIN	<ul style="list-style-type: none"> - GPSGARMIN; - Ecran couleur anti reflet de 2 pouces ; - Récepteur GPS/GLONASS, Antenne Quad Helix ; - Double système d'alimentation (batterie NiMH ou piles A) ; - Mémoire interne de 4 Go.
2	DISTANCE-METRE LASER	Laser-distance DISTO - D2, 15.888 m
3	CHAINNE DE 100 METRES	100 mètres

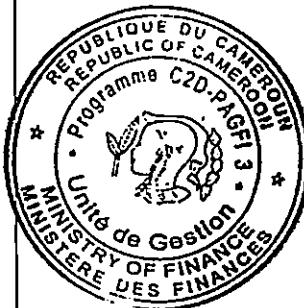


Section IV – Conditions du Marché

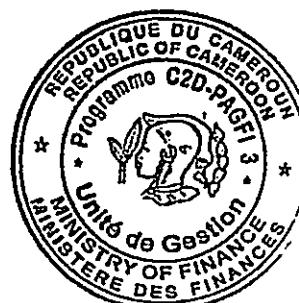
21 Définitions	<p>Les termes et expressions ci-après auront la signification qui leur est attribuée ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) «Acheteur » signifie l'entité achetant les fournitures et les services connexes, telle qu'elle est identifiée à l'article 2 des CM. (b) «Achèvement» signifie la prestation complète des services connexes par le Fournisseur, conformément aux modalités stipulées dans le Marché. (c) « AFD » signifie l'Agence Française de Développement. (d) « CM» signifie les Conditions du Marché. (e) «Documents contractuels »désignent les documents visés dans l'Acte d'Engagement, y compris les avenants éventuels auxdits documents. (f) «Fournisseur» signifie toute personne physique, privée ou entité publique ou toute combinaison de ces éléments, dont l'offre a été acceptée par l'Acheteur et qui est désignée comme tel dans l'Acte d'Engagement. (g) «Fournitures» signifie tous les produits, matières premières, machines et matériels et/ou tous autres matériaux que le Fournisseur est tenu de livrer à l'Acheteur en exécution du Marché. (h) «Jour» désigne un jour calendaire. (i) « Lieu de destination» signifie le lieu indiqué à l'article 2 des CM. (j) «Marché» signifie l'Acte d'Engagement signé par l'Acheteur et le Fournisseur, ainsi que les documents contractuels visés dans ledit Acte d'Engagement, y compris toutes les pièces jointes, annexes et tous les documents qui y ont été inclus par voie de référence. (k) «Partie» signifie l'Acheteur et le Fournisseur, selon le contexte, et «Parties» signifie les deux Parties. (l) «Pays de Livraison» signifie le pays identifié à l'article 2 des CM. (m) «Prix du Marché» signifie le prix payable au Fournisseur, conformément à l'Acte d'Engagement signé, sous réserve de toute addition et modification ou de toute déduction audit prix, qui pourra être effectuée en vertu du Marché. (n) «Services connexes» signifie tous les services afférents à la livraison des Fournitures et/ou tous autres services que le Fournisseur est tenu de livrer à l'Acheteur en exécution du Marché. (o) «Sous-traitant» signifie toute personne physique, privée ou entité publique ou toute combinaison de ces éléments, à qui toute partie des Fournitures ou des Services connexes est sous-traitée par le Fournisseur.
----------------	---



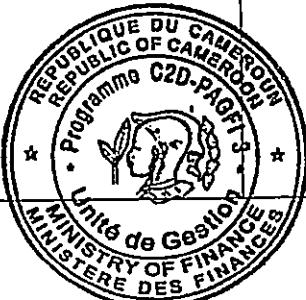
	<p><i>Droits, et taxes, et la monnaie].</i></p> <p>1.3. Les prix unitaires demandés par le Fournisseur pour les Fournitures et Services connexes exécutés dans le cadre du Marché ne seront pas différents des prix proposés par le Fournisseur et acceptés par l'Acheteur.</p>																																							
29 Modalités de Règlement	<p>Le paiement des Fournitures et Services connexes sera effectué dans la ou les monnaies prévues au Bordereau des Prix.</p> <p>La méthode et conditions de paiement au Fournisseur dans le cadre de ce Marché sont les suivantes : dès livraison et réception des fournitures, sur présentation de la facture définitive accompagnée de toutes les pièces justificatives.</p> <p>Les paiements au Fournisseur seront effectués au compte bancaire suivant :</p> <p><i>[Indiquer le ou les compte(s) bancaire(s)]</i></p>																																							
30 Impôts, Taxes et Droits	<p>Pour les Fournitures provenant d'un pays autre que le Pays de Livraison, le Fournisseur sera entièrement responsable de tous les impôts, taxes et droits dus hors du Pays de Livraison.</p> <p>Le paiement des impôts, taxes et droits applicables au Marché est spécifié dans le tableau ci-dessous.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Taux(horscentage)</th> <th colspan="3">Modalités de paiement à l'administration fiscale du Pays de Livraison/cocher les cases applicables: colonne (a); (b) ou (c), sauf si n/a</th> </tr> <tr> <th>a) Exonération du paiement</th> <th>b) Paiement par le Fournisseur</th> <th>c) Paiement direct par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Impôts, taxes et droits applicables [ajouter des lignes si d'autres taxes sont payées ou à payer dans le cadre du Marché]</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ou équivalent</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Factures du Fournisseur basées dans le Pays de Livraison</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Factures du Fournisseur basées hors du Pays de Livraison</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Droits d'enregistrement du Marché</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Droits d'enregistrement du Marché</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Droits de douane</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Droits de douane relatifs aux Fournitures importées et payés dans le cadre de l'exécution du Marché</td> <td></td> <td></td> <td>n/a</td> </tr> </tbody> </table> <p>En cas de paiement direct d'un ou plusieurs impôts, taxes et droits par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur, conformément au tableau ci-dessus, l'Acheteur fournira au Fournisseur une attestation de paiement, ou tout justificatif équivalent, pour chaque paiement, dans les trente (30) jours suivant la demande écrite du Fournisseur.</p> <p>Si le Fournisseur peut prétendre à des exemptions, réductions,</p>	Taux(horscentage)	Modalités de paiement à l'administration fiscale du Pays de Livraison/cocher les cases applicables: colonne (a); (b) ou (c), sauf si n/a			a) Exonération du paiement	b) Paiement par le Fournisseur	c) Paiement direct par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur	Impôts, taxes et droits applicables [ajouter des lignes si d'autres taxes sont payées ou à payer dans le cadre du Marché]				Taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ou équivalent			X	Factures du Fournisseur basées dans le Pays de Livraison				Factures du Fournisseur basées hors du Pays de Livraison				Droits d'enregistrement du Marché			X	Droits d'enregistrement du Marché				Droits de douane				Droits de douane relatifs aux Fournitures importées et payés dans le cadre de l'exécution du Marché			n/a
Taux(horscentage)	Modalités de paiement à l'administration fiscale du Pays de Livraison/cocher les cases applicables: colonne (a); (b) ou (c), sauf si n/a																																							
	a) Exonération du paiement	b) Paiement par le Fournisseur	c) Paiement direct par l'Acheteur pour le compte du Fournisseur																																					
Impôts, taxes et droits applicables [ajouter des lignes si d'autres taxes sont payées ou à payer dans le cadre du Marché]																																								
Taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ou équivalent			X																																					
Factures du Fournisseur basées dans le Pays de Livraison																																								
Factures du Fournisseur basées hors du Pays de Livraison																																								
Droits d'enregistrement du Marché			X																																					
Droits d'enregistrement du Marché																																								
Droits de douane																																								
Droits de douane relatifs aux Fournitures importées et payés dans le cadre de l'exécution du Marché			n/a																																					



36 Transport	16.1 La responsabilité du transport des Fournitures est assumée en conformité avec l'Incoterm spécifié à l'article 3 des CM.
37 Inspections et Essais	<p>Le Fournisseur effectue à ses frais et sans coût pour l'Acheteur tous les essais et/ou les inspections des Fournitures et Services connexes, le cas échéant, tels que spécifiés dans les Exigences de l'Acheteur.</p> <p>Les inspections et les essais pourront être effectués dans les locaux du Fournisseur ou de son sous-traitant, au point de livraison et/ou au Lieu de destination des Fournitures, ou à tout autre endroit, tel que spécifié dans les Exigences de l'Acheteur. Sous réserve de la clause 17.3 des CM, si les essais et/ou les inspections ont lieu dans les locaux du Fournisseur ou de son sous-traitant, toutes les installations et assistances raisonnables, y compris l'accès aux plans et aux données de production, seront fournies gratuitement aux inspecteurs.</p> <p>L'Acheteur ou son représentant désigné aura le droit d'assister aux essais et/ou inspections mentionnés dans l'article 17.2 des CM, étant entendu que l'Acheteur supportera la totalité des frais et dépenses engagés relativement à cette présence, y compris, mais pas exclusivement, tous les frais de déplacement, de subsistance et d'hébergement.</p> <p>Aussitôt que le Fournisseur sera prêt à effectuer lesdits essais et inspections, il en avisera l'Acheteur avec un préavis raisonnable, en indiquant le lieu, la date et l'heure desdits essais et inspections. Le Fournisseur se procurera auprès de tout tiers ou fabricant concerné toute autorisation ou consentement nécessaire pour permettre à l'Acheteur ou à son représentant désigné d'assister aux essais et/ou à l'inspection.</p> <p>L'Acheteur pourra demander au Fournisseur d'effectuer des essais et/ou des inspections non stipulées dans le Marché mais jugées nécessaires pour vérifier que les caractéristiques et le fonctionnement des Fournitures sont conformes aux Exigences de l'Acheteur, aux codes et aux normes prévus dans le Marché, étant entendu que le coût</p>
38 Date de Livraison et Date d'Achèvement	18.1 La date de livraison des Fournitures est la suivante : <i>[insérer la date de livraison]</i> .
39 Pénalités de retard	<p>19.1 Les pénalités seront de 0.5 % du prix des Fournitures qui ont connu des retards, ou des Services connexes non délivrés, pour chaque semaine ou partie de semaine de retard jusqu'à la livraison ou Achèvement.</p> <p>Le montant maximal des pénalités est 10% du Prix du Marché. Une fois le maximum atteint, l'Acheteur peut résilier le Marché en vertu de l'article 26 des CM.</p>



	Vérifier par des auditeurs nommés par l'AFD.
43 Limite de Responsabilité	<p>Sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle:</p> <p>(a) Aucune des deux Parties n'est responsable envers l'autre de toute perte ou de tout dommage indirect ou consécutif, perte d'usage, perte de production ou manque à gagner ou frais financier, étant entendu que la présente exception ne s'applique à aucune des obligations du Fournisseur de payer des pénalités à l'Acheteur ;</p> <p>(b) L'obligation globale que le Fournisseur peut assumer envers l'Acheteur au titre du Marché ou au titre de la responsabilité civile ou autre, ne saurait excéder le montant du Marché, étant entendu que cette limitation de responsabilité ne s'appliquera pas aux frais de réparation ou de remplacement du matériel défectueux, ni à l'obligation du Fournisseur d'indemniser l'Acheteur en cas de</p>
44 Force Majeure	<p>Le Fournisseur ne sera pas exposé à la saisie de sa Garantie de bonne exécution, à des pénalités ou à la résiliation du Marché pour non-exécution si, et dans la mesure où, son retard ou tout autre manquement dans l'exécution des obligations qui lui incombent au titre du Marché est dû à un cas de force majeure.</p> <p>Aux fins de la présente Clause, l'expression « force majeure » désigne un événement échappant au contrôle du Fournisseur, qui n'est pas attribuable à sa faute ou à sa négligence et qui est imprévisible et inévitable. De tels événements peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, les actes de l'Acheteur au titre de la souveraineté de l'État, les guerres et révoltes, incendies, inondations, épidémies, mesures de quarantaine et d'embargo sur le fret.</p> <p>En cas de force majeure, le Fournisseur notifiera sans délai par écrit à l'Acheteur l'existence de celle-ci et ses motifs. Sous réserve d'instructions contraires, par écrit, de l'Acheteur, le Fournisseur continuera à remplir ses obligations contractuelles dans la mesure du possible, et s'efforcera de continuer à remplir les obligations dont l'exécution n'est pas entravée par le cas de force majeure.</p> <p>Si l'exécution du Marché est largement empêchée, entravée ou retardée pour une seule période de plus de soixante (60) jours ou une période globale de plus de cent vingt (120) jours en raison d'un ou de plusieurs événements de force majeure pendant l'exécution du Marché, les Parties tenteront de trouver une solution mutuellement satisfaisante, à défaut de quoi l'une ou l'autre Partie peut mettre fin au Marché en donnant un avis à l'autre Partie.</p>
26 Résiliation	<p>Résiliation aux torts du Fournisseur</p> <p>(a) L'Acheteur peut, sans préjudice des autres recours qu'il détient en cas de rupture de contrat, notifier par écrit au Fournisseur la résiliation pour non-exécution de la totalité ou d'une partie du Marché :</p> <p>(i) si le Fournisseur manque à livrer l'une quelconque ou l'ensemble des Fournitures et l'un quelconque ou l'ensemble des Services connexes dans les délais spécifiés dans le Marché ou dans les délais prolongés par l'Acheteur; ou</p> <p>(ii) si le Fournisseur manque à exécuter toute autre obligation au titre du Marché ; ou</p>



Section V – Annexes aux Conditions du Marché

Annexe A – Règles de l'AFD en matière de Pratiques prohibées et responsabilité environnementale et sociale

[OPTION A – Version à insérer pour tout projet financé par une Convention de Financement de l'AFD signée avant le 1^{er} Février 2024]

1. Pratiques frauduleuses et de corruption

Le Maître d'Ouvrage, les fournisseurs, consultants, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent respecter les règles d'éthique les plus rigoureuses durant la passation et l'exécution des marchés. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommée Client ou Acheteur.

En signant la Déclaration d'Intégrité, les fournisseurs, consultants, entrepreneurs et leurs sous-traitants déclarent (i) qu'ils n'ont commis aucun acte susceptible d'influencer le processus d'attribution du marché au détriment du Maître d'Ouvrage et notamment qu'aucune pratique anticoncurrentielle n'est intervenue et n'interviendra et que (ii) la négociation, la passation et l'exécution du Contrat n'a pas donné et ne donnera pas lieu à un acte de corruption ou de fraude.

L'AFD requiert que les documents de passation de marchés et les marchés qu'elle finance contiennent une disposition requérant des fournisseurs, consultants, entrepreneurs et de leurs sous-traitants qu'ils autorisent l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs au processus de passation et à l'exécution du marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

L'AFD se réserve le droit de prendre toute action appropriée afin de s'assurer du respect de ces règles d'éthique, notamment le droit de :

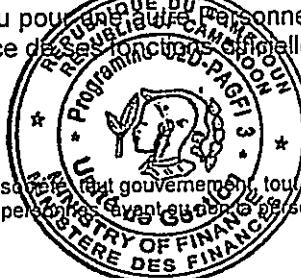
- Rejeter la proposition d'attribution d'un marché si elle établit que le soumissionnaire ou le consultant auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des fraudes ou des pratiques anticoncurrentielles en vue de l'obtention de ce marché ;
- Déclarer la passation du marché non-conforme si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants du Maître d'Ouvrage, des fournisseurs, consultants, entrepreneurs ou de leurs sous-traitants se sont livrés à la corruption, à des fraudes, ou à des pratiques anti concurrentielles pendant le processus de passation du marché ou l'exécution du marché sans que le Maître d'Ouvrage ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de l'AFD, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer l'AFD lorsqu'il a eu connaissance de telles manœuvres.

Aux fins d'application de la présente disposition, l'AFD définit comme utiles les expressions suivantes:

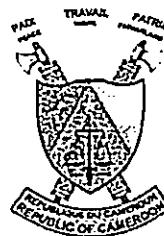
a) La Corruption d'Agent Public est :

- Le fait de promettre, d'offrir ou d'accorder à un Agent Public, directement ou indirectement, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre Personne¹ou entité, afin qu'il accomplit ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles ;
- Le fait pour un Agent Public de solliciter ou d'accepter, directement ou indirectement, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre Personne¹ou entité, afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

¹ Désigne toute personne, toute entreprise, toute société, tout gouvernement, tout État ou tout démembrement d'un État, ainsi que toute association ou groupement de plusieurs de ces personnes ayant ou ayant la personnalité morale.



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
MINISTÈRE DES FINANCES
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET
DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE
UNITE DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROUN
PEACE-WORK-FATHERLAND
MINISTRY OF FINANCE
GENERAL SECRETARIAT
DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET
DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM
MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

Demande de Cotations

Pour la Passation des marchés de Fournitures de :

FOURNITURE, LIVRAISON, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET SERVICE APRÈS-VENTE D'EQUIPEMENTS POUR LE RECENSEMENT, LA VALORISATION ET L'INTEGRATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT (10 REGIONS).

Référence No. : CONVENTION N°CCM180901S – AFD DU 05 OCTOBRE 2023

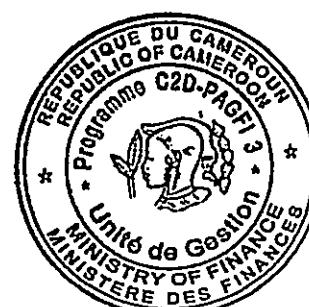
Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3(PAGFI 3)

Acheteur : UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

Emis le : [insérer la date]

JUILLET 2025



Annexe C – Modèle d'Acte d'Engagement

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le *[date]* jour de *[mois]* de *[année]*

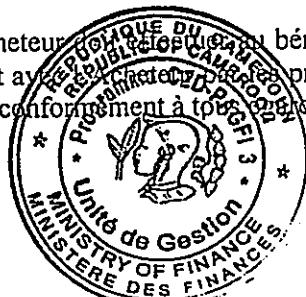
ENTRE

- 1) Le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière Phase 3 (PAGFI3) représenté par Madame BOUMSONG Sophie, agissant en qualité de Coordonnatrice, *Direction Générale du Budget, Unité de Gestion du PAGFI 3, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone: 00237(699934474/694836935, 675089195*(ci-après dénommé l'« Acheteur »), d'une part, et
 - 2) *insérer le nom légal complet du Fournisseur/ de l'insérer l'adresse complète du Fournisseur/* (ci-après dénommé le « Fournisseur »), d'autre part :

ATTENDU QUE l'Acheteur a lancé une demande de Cotations pour certaines Fournitures à savoir la fourniture, livraison, installation, mise en service et service après-vente d'équipements pour le recensement, la valorisation et l'intégration du patrimoine de l'Etat (10 régions) et a accepté une Cotation du Fournisseur pour la livraison de ces Fournitures, pour le montant de *[insérer le Prix du Marché exprimé dans la(s) monnaie(s) de règlement du Marché]* (ci-après dénommé le « Prix du Marché »).

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT:

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.
 2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre. Le présent Acte d'Engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché.
 - (a) La Lettre de Marché adressée au Fournisseur par l'Acheteur ;
 - (b) La Lettre de soumission de la Cotation du Fournisseur (incluant la Déclaration d'Intégrité signée) ;
 - (c) Les Conditions du Marché ;
 - (d) Les Exigences de l'Acheteur (y compris le Calendrier de livraison et les Spécifications Techniques) ;
 - (e) Les Bordereaux des Prix ;
 - (f) La Cotation du Fournisseur ; et
 - (g) Tout autre document/s supplémentaire/s éventuel/s _____.
 3. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
 4. En contrepartie des paiements que l'Acheteur effectuera au bénéfice du Fournisseur, comme cela est indiqué ci-après, le Fournisseur convient avec l'Acheteur de se présenter de livrer les Fournitures, et de remédier aux défauts de ces Fournitures conformément à tous droits aux dispositions du Marché.



Annexe D – Modèle de Garantie de bonne exécution (Garantie bancaire)

[Sur demande du Fournisseur sélectionné, la banque (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italiques]

Marché No. : _____ *[insérer le numéro du Marché]*

Garant : _____ *[insérer les nom et adresse de la banque d'émettrice et code SWIFT]*

Bénéficiaire : _____ *[insérer les nom et adresse de l'Acheteur]*

Date : _____ *[insérer la date]*

Garantie de bonne exécution No. : _____ *[insérer le numéro]*

Nous avons été informés que *[insérer le nom du Fournisseur]* (ci-après dénommé « le Fournisseur ») a conclu avec vous le Marché no. *[insérer No.]* en date du *[insérer la date]* pour la fourniture de *[insérer la description des Fournitures et Services connexes]* (ci-après dénommée « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Fournisseur, nous *[insérer le nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de (_____) *[insérer la somme en chiffres]*. Le Garant doit insérer un montant représentant le montant ou le pourcentage mentionné au Marché soit dans la (ou les) monnaie(s) mentionnée(s) au Marché, soit dans toute autre monnaie librement convertible acceptable par l'Acheteur.¹ *[insérer la somme en lettres]*. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Fournisseur ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le *[insérer la date]* jour de *[insérer le mois]* *[insérer l'année]*,² et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est régie par les Règles uniformes relatives aux garanties sur demande de la CCI -2010, Publication CCI no : 758, excepté le sous-paragraphe 15(a) qui est exclu par la présente.

[signature(s)]

[Note : Toutes parties de texte (y compris les renvois en bas de page) sont fournis pour faciliter l'utilisation de ce formulaire et seront éliminées dans le document final.]

¹La banque d'émission devra insérer un montant représentant le pourcentage du montant du marché indiqué dans la Notification d'attribution du Marché, et dénommé soit dans la/les monnaie/s du marché, ou dans une monnaie librement convertible jugée acceptable pour l'Acheteur.

²Insérez la date vingt-huit (28) jours après la date d'achèvement prévue tel que décrit à l'article 11.4 des CM. L'acheteur doit noter qu'en cas de prolongation de cette date pour l'achèvement du contrat, l'Acheteur devrait demander une prolongation de cette garantie au Garant. Cette demande doit être écrite et doit être faite avant la date d'expiration fixée dans la garantie. En préparant cette garantie, l'Acheteur pourrait envisager d'ajouter le texte suivant au formulaire : ~~à JUIN 2011~~ l'avant-dernier paragraphe : « Le Garant accepte une prolongation unique de cette garantie pour une période à ne pas dépasser de ~~6 mois~~ ~~1 an~~, en réponse à la demande écrite du bénéficiaire pour une telle prolongation. Une telle demande doit être présentée au Garant avant l'expiration de la garantie. »



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

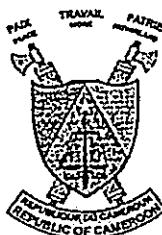
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE

UNITE DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE

N° _____ /DC/MINFL/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 DU _____

POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS (GPS, LASER ET CHAINE) POUR LE RECENSEMENT, LA
VALORISATION ET L'INTÉGRATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT (10 RÉGIONS).

CONVENTION N° : CCM 1809 01 S – AFD DU 05 OCTOBRE 2023.

Lettre d'invitation à soumissionner

Le Ministre des Finances

A/to

- ETS RAMSON SERVICES, BP : 8079, Tel : 677 82 99 90
- ETS PICAM, BP : 11 504, Tel : 675 22 76 16
- ETS BLIASCAM SERVICES, Tel : 675 28 09 29



Objet : Demande de cotations

Madame, Monsieur,

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la réalisation de la troisième phase du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI 3). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du Marché pour lequel est émise cette Demande de Cotations (DC).

1. Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter l'acquisition des fournitures désignées ci-après : «acquisition des équipements (GPS, laser et chaîne) pour le recensement, la valorisation et l'intégration du patrimoine de l'Etat (10 régions)».
2. A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le, _____ à 13 heures précise, heure locale avec la mention : « Demande de Cotations _____ ».

Restreinte N° _____ /DC/MINFL/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 du _____ relative à l'acquisition des équipements pour le recensement, la valorisation et l'intégration du patrimoine de l'Etat (10 régions) ».

4. Les cotations resteront valides pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

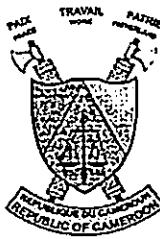
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE

UNITE DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

2. AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE

N° _____ /DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 DU _____

POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LE RECENSEMENT, LA VALORISATION
ET L'INTÉGRATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT (10 RÉGIONS).

CONVENTION N° : CCM 1809 01 S – AFD DU 05 OCTOBRE 2023.

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la réalisation de la troisième phase du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI 3). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements autorisés au Marché pour lequel est émise cette Demande de Cotations (DC).

1- Consistance de la fourniture

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation comprend :

Noms des Fournitures ou des Services connexes	Spécifications techniques détaillées et les normes applicables
GPS MONO FREQUENCE GARMIN	<ul style="list-style-type: none">- GPSGARMIN;- Ecran couleur anti reflet de 2 pouces ;- Récepteur GPS/GLONASS, Antenne Quad Helix ;- Double système d'alimentation (batterie NiMH ou piles A) ;- Mémoire interne de 4 Go.
DISTANCE-METRE LASER	Laser-distance DISTO - D2, 15.888 m
CHAINE DE 100 METRES	100 mètres

2- Participation

La présente Demande de Cotation est adressée aux prestataires ci-après :

- ETS RAMSON SERVICES, BP : 8079, Tel : 677 82 99 90
- ETS PICAM, BP : 11 504, Tel : 675 22 76 16
- ETS BLIASCAM SERVICES, Tel : 675 28 09 29

Et ainsi que les fournisseurs, prestataires de services et consultants dont les noms figurent sur la liste du répertoire dédié à cette rubrique, pour les années 2024 et 2025 de l'UGP du PAGFI3, pour laquelle l'AFD a pris acte par lettre 2024/YAO/CT/MCSL/an/1888-24 du 09 décembre 2024.